Martigny, vendredi 29 avril 1932. *72me année* No 51.

LE CONFÉDÉRÉ

ABONNEMENTS :
SUISSE : Un an . . . fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 12.50
ÉTRANGER : Un an . . fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Compte de Chèques postaux : II c. 58
:-: Joindre 20 ct. en timbres poste :-:
à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
Paraissant à MARTIGNY les lundi, mercredi et vendredi

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :
Avenue de la Gare **MARTIGNY** Avenue des Acacias
TÉLÉPHONES : Administration et Annonces N° 2.52, Rédaction N° 31

ANNONCES :
Canton . . . 8 ct. / Suisse . . . 12 ct. / Etranger . . 15 ct. } le mm.-ligne ou son espace
RÉCLAMES :
Canton . . . 20 ct. / Suisse . . . 30 ct. / Etranger . . 45 ct. } le mm.-ligne ou son espace
Compte de Chèques postaux II c. 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Vevey, Lausanne, Genève, Neuchâtel, Zurich, Aarau, Bâle, Berne, etc., etc.

Lettre de Berne

Nos difficultés économiques

(De notre correspondant particulier)

Le chroniqueur fédéral court fort le risque, dans les temps calamiteux que nous vivons, de se répéter et, à l'exemple du grincheux prophète Jérémie, de prolonger ses lamentations au point de lasser ses lecteurs les plus convaincus. Pourtant, c'est bien de cela qu'il s'agit : de gémir sur les malheurs présents et de songer à découvrir les baumes magiques qui en tempéreront les effets. Certes, nos consuls ne couchent pas sur des lits de roses.

La tâche la plus pressante de l'heure est de venir en aide, le sac rempli d'écus, aux chômeurs qui, dans nos diverses branches d'activité, se multiplient selon une progression géométrique impressionnante. On espérait, jusqu'à présent, pouvoir circonscrire aux sans-travail de la branche horlogère les secours extraordinaires décrétés récemment par le Conseil fédéral. Or, la situation empirant, la charité officielle va devoir s'étendre aux ouvriers de la métallurgie et de la broderie.

On ne songerait pas trop à s'en lamenter, si cette augmentation sensible des charges de la Confédération ne coïncidait pas avec une réduction correspondante des recettes. Grâce au système des contingentements, qui vient d'être inauguré, le produit des douanes est en constant recul, comparativement aux mêmes mois de l'année dernière ; les droits de timbre et d'enregistrement diminuent également. Que devenir ?

Fatalement, on devait en arriver à frapper toujours plus fort sur la même note et à précipiter les événements, en ce qui concerne la baisse des traitements des fonctionnaires fédéraux. Il y a lieu de remarquer qu'on se montre très délicat, dans les couloirs du Palais, et qu'on évite soigneusement de parler de « baisse ». On fait usage de gracieux euphémismes, tels que l'inflation et la réadaptation des traitements aux conditions présentes de l'existence. Ce terme de « réadaptation » semble être celui que l'on préfère. Et comme cette réadaptation, en réduisant certains salaires, diminuera dans une certaine mesure les dépenses fédérales, on n'hésite plus à recourir à un moyen que les circonstances actuelles justifient pleinement, nous affirme-t-on.

Au Palais fédéral, on garde un silence absolu au sujet des mesures envisagées. Une délégation du Conseil fédéral, composée de MM. Musy, Minger et Pilet-Golaz — ce dernier règnant sur la plus imposante armée de fonctionnaires, employés, ouvriers, chauffeurs, mécaniciens, garde-barrières, postiers, facteurs, téléphonistes et télégraphistes — se mettra en rapport avec les délégués du personnel fédéral et leur soumettra ses propositions. Le Conseil d'administration des C. F. F. agira de même, de son côté. C'est de la part des cheminots que l'on s'attend à la plus vive résistance.

Il faudra bien que l'on tombe d'accord. Le résultat de ces négociations bilatérales sera ensuite soumis à son tour aux Chambres fédérales, qui devra se prononcer au cours de la session ordinaire de juin. Comme il paraît dès à présent presque assuré qu'une demande de referendum sera lancée et comme on peut présager facilement son succès, le peuple aura le dernier mot, en décembre prochain.

Il sera assez tôt, alors, pensons-nous, d'examiner à nouveau ce délicat et important problème sous toutes ses faces. Posée au peuple, la question pourra être débattue dans l'agora. Partisans et adversaires de la fameuse « réadaptation » auront tout le loisir d'exposer leur opinion en pleine liberté et objectivité. Et comme le peuple suisse a su se faire apprécier, depuis de nombreux lustres, pour sa pondération, son équilibre, son objectivité et son large esprit d'équité, nul doute qu'il ne tranche alors avec une haute sagesse la question qui lui sera soumise.

En attendant, on se montre fort soucieux, à Berne, d'un autre referendum qui est « en l'air », celui qu'un comité genevois d'action a, paraît-il, l'intention d'interjeter contre la nouvelle loi fédérale réglant la circulation des véhicules à moteur et des cycles. Cette œuvre législative, qui donna lieu à de copieux débats parlementaires, est le résultat d'une série de sages concessions, faites par les automobilistes aux piétons et par les piétons aux automobilistes. Si elle ne réalise pas la quintessence de la perfection, elle semble être un moindre mal, en tout cas un *modus vivendi* cent fois préférable au régime bigarré et incohérent qui règne à l'heure actuelle. Le peuple suisse va-t-il, au crépuscule de sa carrière, toute d'intégrité et de dévouement, infliger une nouvelle et injuste déception au sympathique chef du Dépt fédéral de justice et police ? Tous les citoyens impartiaux, tous ceux qui, ayant suivi les débats parlementaires, ont vu avec quelle conscience on avait élaboré cette loi, en vue de donner satisfaction à tous les légitimes intérêts, souhaiteront que l'on renonçât à une vaine agitation de l'opinion publique, en vue de faire triompher un esprit de négation dont le moins qu'on puisse dire est qu'il lèserait avant tout, s'il devait triompher, ceux-là même qui l'auraient le plus chaudement favorisé. *P.*

Nouveau referendum

La nouvelle loi, sur les automobiles, en danger

Lundi soir 25 avril le comité d'action contre la loi fédérale sur la circulation a décidé de lancer un referendum. Voici les griefs des adversaires de cette loi.

Cette loi est un mauvais compromis issu de marchandages parlementaires ; elle augmente la responsabilité des automobilistes et motocyclistes et par conséquent augmente la prime d'assurance qu'ils devront acquitter chaque année, alors qu'elle fait preuve de trop de mansuétude à l'égard des autres usagers de la route.

La nouvelle législation imposera en effet, en cas d'accident, à l'automobiliste (et motocycliste) l'obligation de prouver que les autres sont fautifs et qu'il est innocent. Elle déplace donc ce que l'on appelle en jargon juridique le fardeau de la preuve, puisque jusqu'ici c'était à la victime qu'il incombait de prouver la faute du conducteur de véhicules à moteur.

Il est à remarquer que sur ce point la nouvelle loi ne fait qu'admettre une règle toujours soutenue par le Tribunal fédéral. Mais à côté de ces inconvénients elle apporte toute une série d'avantages qu'il vaut la peine d'énumérer.

Elle substitue une unité au régime actuel de 25 législations ; elle favorise donc la circulation puisque les règlements ne varieront plus de cantons à cantons. Elle soustrait les routes au caprice des cantons qui ne pourront plus prendre des mesures restrictives sans appel. Au lieu de limiter la vitesse à 40 km. à l'heure en rase campagne et 18 km. dans les localités, elle laisse aux conducteurs le soin de fixer leur allure sans limite pourvu qu'elle soit adaptée aux circonstances.

Elle étend à tous les véhicules (y compris les chars à bras) l'obligation de s'éclairer et prescrit leurs devoirs aux cavaliers et piétons. Ces derniers sont tenus d'utiliser les trottoirs, de circuler à droite et l'inobservation de ces prescriptions engagera leur responsabilité.

On peut ainsi se rendre compte qu'en somme la nouvelle loi consacre un progrès et que, sauf en ce qui concerne l'augmentation de la prime exigée par les compagnies, elle est en faveur des automobilistes. Qu'elle ne soit pas parfaite, c'est possible, mais dans un pays comme le nôtre, où il faut tenir compte des intérêts de chacun, piéton, cycliste, automobiliste, agriculteur et citadin, une loi ne peut être faite qu'ensuite de concessions réciproques.

Le rejet de la loi à laquelle M. le conseiller fédéral Haeberlin a voué tous ses soins prolongerait de nombreuses années le néfaste système actuel, car à supposer qu'on puisse faire mieux il faudrait bien du temps pour y arriver.

Le mouvement, parti de Genève, s'étendra certainement à toute la Suisse. Attendons ce que les grandes associations de tourisme, l'A. C. S. et le T. C. S., décideront. Il est malheureusement à craindre que, comme chaque fois qu'une décision atteint le porte-monnaie, le referendum recueille les 50,000 signatures exigées.

Et pourtant rien jusqu'ici n'a prouvé que les Cie d'assurances veuillent exagérer le coût de leurs primes. La crainte de la création d'une assurance mutuelle nouvelle est là pour les en empêcher. *Intérim.*

Avis important. — *Nous avons l'honneur d'informer nos abonnés, nos lecteurs et le public en général que jusqu'à nouvel avis la rédaction du « Confédéré » est confiée à une commission de rédaction.*

Le Comité du *Confédéré.*

* * *

En raison des fêtes de l'Ascension, le « Confédéré » ne paraîtra que deux fois la semaine prochaine, soit ***mardi*** *et* ***vendredi****.*

Propagande..... Propagande.....

La réclame pour les produits valaisans

Nul n'est prophète en son pays, dit un proverbe qui pourrait bien s'appliquer, en somme, à la psychologie de la réclame. C'est pourquoi, demeurant en dehors du canton depuis bientôt 20 ans, y restant bien entendu très attaché — sinon nous nous serions épargné la peine d'écrire ces lignes, étant donné que nous ne voyons pas les choses sous l'angle de nos intérêts particuliers — nous avons pu relever certaines observations que nous nous sommes permis de soumettre, à cette place, aux intéressés à la bonne cause qu'est le développement économique du canton du Valais.

Comme première observation, nous devons signaler que la réclame, faite pour les produits valaisans de toutes sortes, n'est pas en proportion de celle que d'autres cantons font pour leurs denrées et leurs produits ouvrés ainsi que pour leur industrie hôtelière. Il est vrai que nous avons constaté un léger progrès ces dernières années, progrès qui ne permet pas toutefois à la réclame valaisanne de se mesurer avec celle des autres cantons. Nous étayons par des exemples typiques ce que nous venons de mettre à la lumière.

Il y a une année, l'administration des postes sortait de presse deux très jolies séries de cartes postales munies en haut à gauche de vignettes dont quelques-unes sont des vues de nos plus jolis sites suisses. C'est en vain, que nous avons cherché la silhouette élancée du Cervin, la blanche traînée du glacier du Rhône. Nous allions demander à l'administration des postes si c'était par négligence voulue que l'omission fut faite, lorsqu'on nous fit connaître *qu'aucun organe valaisan auquel l'administration s'était adressée*, sauf erreur, *n'avait répondu à l'invitation en vue de collaborer à un judicieux choix de ces vignettes*. C'est ainsi que deux séries de cartes postales comportent des vignettes, dont la beauté des sites ne peut être comparée, à aucune époque de l'année, avec celle des panoramas valaisans dont il est question ci-dessus.

Un autre exemple : la foire d'échantillons à Bâle est très peu fréquentée par les Valaisans. On y voit une ou deux grandes maisons qui peuvent se permettre des frais d'exposition assez élevés sans éprouver des difficultés de trésorerie : voilà le Valais. C'est coûteux, répliquera le petit commerçant. Nous en convenons. Mais alors ne pourrait-il pas, ce petit commerçant, se grouper avec quelques autres de toute la vallée. Point n'est besoin d'étaler des mêmes denrées : quelques bonnes bouteilles de fendant que sépareraient un bocal d'asperges stérilisées et un bocal de fraises suffiraient à monter un petit stand. Malheureusement, nous touchons ici au fond des choses : l'indépendance caractéristique du tempérament valaisan. Sans être méchant à déprécier son voisin, le commerçant valaisan dont les affaires marchent bien ne veut pas se mêler avec celui dont les affaires sont un peu moins florissantes. C'est un grand tort à l'heure actuelle où non seulement les hommes, mais aussi les peuples deviennent de plus en plus solidaires les uns des autres.

Nous citerons encore une autre preuve démontrant qu'en matière de réclame il n'est pas avantageux de pratiquer la politique du « chien crevé au fil de l'eau ». Depuis plusieurs années, nous avons pu faire louer plusieurs chalets perchés sur les versants de nos belles vallées. Nous soulignons que ce n'est pas nous qui avons été vers les personnes qui éprouvent le besoin de faire un séjour en montagne, mais, bien au contraire, ce sont ces personnes qui nous ont consulté sachant que nous étions Valaisan.

Si nous avons pu montrer par ces quelques exemples — nous pourrions en citer d'autres — que la réclame fait défaut, nous ne voudrions pas insinuer qu'il faille se mettre à éditer de grandes affiches avec titres en manchette. Il y en a trop de ces affiches aujourd'hui ; à chaque pas vous en rencontrez une. La bonne réclame, la bonne propagande est celle qu'on peut présenter au public sans lui donner l'impression qu'il s'agit de la réclame. C'est donc celle qui est tenue à beaucoup de circonspection et de discrétion ; l'autre engendre, dans ces temps de surproduction, une méfiance presque satanique. Duhamel qui regarde d'un œil clair les choses telles qu'elles sont disait : « La propagande peut faire fausser la règle du jeu ».

La réclame dissimulée est, sans être impossible, difficile à pratiquer ; ce pourrait être, comme cas particuliers, celle des vignettes dont il est question ci-dessus : ce pourrait être celle de ce propriétaire de palace qui invita deux grandes vedettes de cinéma à venir faire un séjour « à l'œil » dans son palais hivernal, dans l'espérance que d'autres en feraient de même. Le coup réussit à merveille, paraît-il. Notons que les périodiques illustrés de n'importe quelle étiquette sociale ont publié des photos de ces vedettes qui ont séjourné à X. Du point de vue humanitaire, c'est peut-être inique de dorloter gratuitement ces vedettes qui gagnent des milliers de francs par jour, alors que de pauvres malheureux crèvent de faim. *Primum vivere, deinde philosophari* (vivre d'abord, philosopher ensuite) dit un précepte des anciens. Une maison de produits alimentaires concentrés s'était posée la question relative à la propagande dissimulée, il y a quelques années déjà. Elle a tâché de la résoudre en organisant lors des courses d'écoles des soupes gratuites. Nous avons vu projeter sur l'écran de jolis tableaux représentant la gent écolière en train de faire honneur aux produits sans rivaux que sont les petits cubes que tout le monde connaît.

Dans cet ordre d'idées, celui qui écrit ces lignes organisera une fois une conférence avec projections lumineuses qui feront dérouler devant les yeux quelques coins pittoresques du Valais avec comme intermèdes quelques clichés de belles caves, de grandes aspergeries et de beaux vignobles valaisans. *Louis-Joachim.*

(Réd.) Les remarques de notre correspondant sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont celles d'un patriote qui vit en dehors de son canton.

Espérons que les conseils qu'il donne seront suivis. Le sympathique secrétaire de notre Chambre de commerce a déjà beaucoup fait, malheureusement il a trop de travail, trop de tâches à remplir.

Voir « Nouvelles du jour » en 3e page.

VALAIS

D'une maquette et d'une église

Dieu nous garde de maudire sans appel de Stevens et Le Corbusier. Et disons d'emblée, pour ce qui nous touche de plus près : vive l'église de Finhaut, gloire à celle de Semsales et celle de Chamoson ! Parce qu'elles comblent hautement notre impérieux désir de renouveau. Euphorie et apaisement... Mais les églises se suivent. Voici, exposée dans une vitrine de Martigny, la maquette, en plâtre blanc, de la future chapelle de Lourtier; et dont il fut parlé récemment dans ce même journal. Une phrase typique dans son maniérisme retardé (et extraite d'une plaquette) en fit le commentaire. Mais cette phrase, si effroyablement boiteuse qu'elle nous semble écrite au moyen d'une béquille, sert bien mal sa cause puisqu'elle s'efforce, en l'occurrence, d'exalter un ordre et une architecture.

Venons au fait et demandons-nous si ce cube, une fois situé, saura nous ravir et nous convaincre ? que le ciel et tous ses saints nous réservent le miracle ! qu'il nous fassent trouver devant ce monument l'édification pour l'esprit, l'exaltation pour le cœur par la beauté offerte, les délices et les joies éprouvées par nos ancêtres privilégiés devant l'édifice roman érigé, devant le gothique ou le renaissance ! Il est permis d'en douter, à moins que certains sentiments ne soient de commande... Certaines formes modernes s'imposent comme inéluctables, vivifiées par l'esprit, et parce qu'elles portent la marque, l'empreinte d'une époque. Mais toute nouvelle conception (consacrant la rupture de tous les liens) doit-elle forcément l'emporter, si ce n'est pour les snobs, les suiveurs imbéciles et les pauvres d'esprit, doit-elle donc l'emporter lorsqu'elle nous offre (pour une église !) la forme commune d'un appentis, ou celle d'une petite usine bien propre qui se prévaut de sa cheminée, ou celle encore d'un hangar à outils, voire d'un clapier... Cela n'est plus une trouvaille de génie, mais une flagrante déformation... et un abaissement.

Pauvres montagnards ! Car Dieu sait si nous les aimons. A. st.

Association cantonale des Jeunesses radicales

L'assemblée des délégués aura lieu le dimanche 1er mai, à 14 heures, à l'Hôtel Terminus, à Martigny-Ville.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1) *Lecture du protocole de la dernière assemblée ;*
2) *Modification partielle des statuts ;*
3) *Congrès cantonal de Sierre, du 5 juin 1932;*
4) *Bannière cantonale ;*
5) *Admissions.*
6) *Divers.*

Le Comité.

P.-S. — Le Comité est convoqué pour 13 h. au même hôtel.

Conférence Mende, à Sion

4 jours en Zeppelin

La Section valaisanne de l'Automobile-Club suisse a procuré mercredi une soirée des plus intéressantes au public sédunois qui n'en a pas profité comme il aurait pu et dû.

Elle avait invité M. le Dr Mende, président central de l'A. C. S. qui avait eu le privilège de faire, avec le « Graf Zeppelin », la croisière en Egypte, à venir nous parler de ce merveilleux voyage. Et, bien que la causerie fût en allemand, même ceux qui ne connaissent pas cette langue, auraient eu grand plaisir, rien qu'à voir les photos vraiment remarquables qu'en avait rapportées M. le Dr Mende. Mais, la conférence était gratuite ! Et ce n'est probablement pas « distingué » d'aller à une conférence gratuite : d'où, abstention d'un certain public cultivé.

Présenté par M. Wegener, président de la Section valaisanne de l'A. C. S., le conférencier nous donna d'abord quelques explications techniques mais intéressantes sur la façon dont est aménagé le « Graf Zeppelin ». Il en loua surtout le confort, puis entama la description du voyage. Et, bien qu'on soit actuellement très blasé sur les voyages aériens (les derniers raids en Amérique du « Graf Zeppelin » n'ont-ils pas passé presque inaperçus !) il vaut la peine de s'arrêter aux dates et d'essayer de réaliser ce qu'a de prodigieux un pareil voyage.

Le 9 avril 1931, à 6 h., c'est le départ de Friedrichshafen ; à 7 h. 20 Bâle est survolé, et, quittant la région nordique où c'est encore presque l'hiver, le Zeppelin se trouve vers 10 h. déjà, près de Lyon, puis s'engage au-dessus du Midi où s'échelonnent Orange, Avignon et son pont, Arles et ses arènes, ...et voici la mer : il est 12 h. 50. Jusque là, pas de photos : c'était interdit aux passagers (l'était-ce aussi au personnel du Zeppelin ? nous doutons fort que cette défense, discutable d'ailleurs, soit très efficace).

Depuis Toulon, on met le cap sur la Corse, atteinte vers 16 h., dont nous apprécions quelques photos typiques : du coup, les récits de bandits, de maquis, sont illustrés de façon saisissante. Longeant la Sardaigne, puis la Sicile, le grand fuseau fonce vers le Sud, dans la nuit, au-dessus de la mer. Les passagers se reposent, et lorsqu'ils s'éveillent, c'est la terre d'Afrique : Bengasi, Derna, et... le Désert ou plutôt la côte désertique que nous longeons, découvrant çà et là quelques oasis, et même des chameaux qui, paraît-il, se comportent de façon bien plus intelligente et plus digne que leurs cavaliers qui vont se cacher la tête dans le sable au passage du monstre vrombissant. La côte s'étend, infinie, et les photos nous montrent ces trois zones : la mer, qu'on se représente si bleue, le rivage et ses étendues de sable clair, puis la terne immensité du désert.

12 h. 40 : Alexandrie. Coup d'œil sur le double port, sur les quartiers si typiques, si tranchés, qui se révèlent à nous mieux qu'ils ne le feraient en deux jours d'exploration pédestre. Un peu plus loin, c'est Aboukir et les souvenirs historiques que ce nom éveille en nous. Mais notre vaisseau s'engage dans l'intérieur, remontant la vallée du Nil bleu, et atteint le Caire à 15 h., soit 33 h. après son départ du lac de Constance... et 13 heures plus tôt qu'on ne l'escomptait, de sorte que rien n'est encore prêt pour l'atterrissage, et qu'il ne lui reste qu'à brûler son temps, comme un vulgaire quidam qui arrive trop tôt à la gare.

Il s'en va donc faire un tour aux Pyramides : ce qui nous vaut d'admirer quelques photos exceptionnelles comme effet artistique, l'une d'elles présente l'ombre du Zeppelin barrant la Pyramide millénaire, saisissante juxtaposition de deux civilisations qui se rejoignent par delà les siècles. Puis, le grand oiseau retourne tranquillement sur la mer, et, tel le cygne de Sully Prud-homme : « dort la tête sous l'aile, entre deux firmaments ».

Il se retrouve au Caire à 4 h. 30 et lentement atterrit à l'aérodrome d'Héliopolis, où les troupes anglaises d'aviation, instruites à l'avance, par écrit seulement, effectuent impeccablement la manœuvre. Grand émoi dans les spectateurs qui affluent. Embarquement de quelques notables, indigènes et Anglais, pour un voyage intermédiaire vers Jérusalem et la Palestine. Nous revoici dans l'Histoire Sainte et les noms enfouis dans notre souvenir émergent peu à peu. Le Zeppelin vole très bas, ce qui nous permet d'admirer des photos où la vue d'ensemble se combine de façon incroyable avec l'aspect de détail : Gethsémani, Jardin des Oliviers, Eglise du St-Sépulcre, coup d'œil saisissant, retour dans les siècles éteints... mais il faut revenir au Caire, non sans repasser sur les Pyramides et atterrir : il est 15 h. 40, pour reprendre les passagers ordinaires et commencer le retour.

Il mène cette fois vers la Grèce, en passant sur les îles d'Ithaque, de Corfou, puis sur la Dalmatie, Vienne, Munich et enfin Fridrichshafen, où le Zeppelin atterrit le 13 avril, à 7 h. 45.

Le récit est monotone sans doute, mais les photos le rendaient vivant. Le Zeppelin possède en effet sur l'avion cet avantage de pouvoir voler bas et ralentir son allure, ce qui permet des prises de vue exceptionnelles comme netteté, comme richesse de détails. Et cette ronde fantastique qu'il nous fut donné de vivre avec le conférencier est vraiment quelque chose de grand : d'autres conquêtes de la science sont plus frappantes, mais n'est-il pas unique de pouvoir accomplir en 4 jours un pélerinage dans l'Histoire, de revivre vraiment une Croisade aux Lieux Saints !

Et dans le courant des découvertes il est bon de réfléchir un peu, de comparer au lieu de se laisser aller béatement, bêtement en se contentant de dire : « C'est formidable ! ».

Merci donc à M. le Dr Mende, merci à l'A. C. S. de nous en avoir donné l'occasion.

Festival des Fanfares libérales-radicales de l'Entremont à Bagnes, le 5 mai 1932

Voici le programme de cette manifestation :

11 h., arrivée des sociétés devant l'Hôtel du Giétroz. — 11 h. 15, départ du cortège pour la place de fête. Répétition du morceau d'ensemble. — 11 h. 45, cortège sur la place publique où aura lieu le discours de réception par M. Marcel Gard, avocat, l'exécution du morceau d'ensemble et vin d'honneur. — 12 h. 30, retour sur la place de fête. Les sociétés seront placées dans l'ordre suivant au cortège : Bovernier, Sembrancher, Orsières, Liddes, Bagnes. Le même ordre sera suivi au concert où seront exécutés par Bovernier : *Les Lilas blancs*, faitaisie, D. Filsfils. — Sembrancher: *Le Secret de Pierrot*, ouverture, F. Popy. — Orsières : *La Reine de Souga*, ouverture, G. Gadenne. — Liddes : *Maritana*, fantaisie sur l'Opéra de Kessels. — Bagnes : *Phi-Phi*, fantaisie sur l'Opérette de H. Christiné.

La société valaisanne des fifres et tambours qui sera à Bagnes cette même journée veut bien venir agrémenter cette fête de musiques villageoises par quelques-unes de ses productions.

Nous avons le plaisir d'annoncer la présence parmi nous de MM. Camille Crittin, conseiller national, Joseph Martin, avocat et président des J. R. V., et de Maurice Charvoz, ancien député.

Bagnes en général et la société l'*Avenir*, en particulier réservent à cette occasion le meilleur accueil à tous les visiteurs qui voudront bien nous honorer de leur présence.

Dès 18 heures, il sera donné satisfaction aux amateurs de danse.

Donc, rendez-vous à Bagnes, le 5 mai prochain.

La fête cantonale des musiques valaisannes à St-Maurice. — *15 et 16 mai 1932.* — Nous voici à quinze jours près de cette importante manifestation musicale.

Une débordante activité règne dans chaque commission : l'on sent que chacune d'elle a à cœur de bien faire toutes choses, de ne rien négliger afin que nos visiteurs trouvent chez nous les plaisirs, les seuls vrais qui réjouissent l'âme et le cœur.

Les dernières décisions se prennent. Même les difficultés rencontrées n'aiguillonnent-elles pas un comité d'organisation qui y apporte, au fur et à mesure, les heureuses solutions inspirées par cet esprit d'à-propos qui sait ce qu'il veut : la réussite complète de notre fête cantonale.

Et voyez, la nature elle-même se range à nos côtés. Quelque peu en retard, vite elle se ressaisit et sous les ardents rayons du soleil de cette fin d'avril, tout pousse, tout reverdit, tout fleurit à la fois. On voit grandir l'herbe des prés et chaque arbre s'empresse de fleurir ses branches sur lesquelles les gais oiseaux, musiciens-nés du printemps, font en ce moment leurs dernières répétitions générales.

Dans le décor féerique d'une exubérante nature va vibrer bientôt l'âme du Vieux Pays.

Le Comité de presse.

Foires de mai. — Brigue, le 19 — Bagnes, le 20 — Ernen, le 3 — Glis, le 4 et le 10 — Loèche-Ville, le 2 — Martigny-Bourg, le 9 — Monthey, le 4 et le 18 — Sembrancher, le 2 — Sierre, le 23 — Sion, les 7, 14 et 28 — Stalden, le 14 — St-Maurice, le 25 — Troistorrents, le 3 — Vissoie, le 4 — Orsières, le 16.

Le deuxième tir éliminatoire des matcheurs valaisans. — Les as du guidon valaisan — nos matcheurs — ont effectué dimanche dernier au stand de Sion leur deuxième tir éliminatoire annuel.

Une forte bise très fraîche contraria, par intermittences, nos tireurs ; cependant, malgré cet handicap, la journée fut un succès sérieux, puisqu'elle révèle un grand progrès net sur toute la ligne. Effectivement, si l'on établit une comparaison avec les résultats précédents, on constate une avance réjouissante réalisée en moins d'une année.

Alors que la moyenne des 4 meilleurs résultats du dernier tir éliminatoire au stand de Sion, le 20 mars, était de 486,50 et celle obtenue par les matcheurs valaisans au championnat intercantonal romand à Yverdon en septembre 1931, de 483,25, nous enregistrons pour dimanche le chiffre de 492,50. Nous devons signaler tout particulièrement les beaux résultats de M. Henri Robert-Tissot, de Sion, qui a franchi le cap des 500, se classant ainsi parmi les bons tireurs de la Suisse romande. M. Robert-Tissot fut aussi premier dans les positions couché et debout avec respectivement 186 et 160 points ; il a également réalisé les meilleures passes dans ces deux positions avec 81 points debout et 95 couché ; cette passe est un record dans le tir des matcheurs valaisans.

M. Karl Schmid fut premier à genou avec 172 points et obtint aussi la meilleure passe dans cette position avec 93 points.

Les résultats classés de la journée s'établissent comme suit : 1. Robert-Tissot Henri, Sion, 501 p.; 2. Schmid Karl, Sion, 496 ; 3. Stäuble Eric, Viège, 491 ; 4. Gächter Louis, Martigny-Bourg, 482 ; 5. Délez Charles, Vernayaz, 472 ; 6. Andrey Robert, Vernayaz, 471 ; 7. Furger Armand, Viège, 466 ; 8. Fiorina Joseph, Sion, 463 ; 9. Uldry Louis, Vernayaz, 456 ; 10. Marty Max, Martigny, 435.

Que nos matcheurs valaisans soient félicités et qu'ils persévèrent dans la voie du succès !

Le prochain tir éliminatoire qui aura lieu au stand de Sierre au mois de mai avant l'ouverture du tir cantonal, décidera définitivement de la composition de l'équipe devant représenter notre canton au 2me championnat intercantonal romand des matcheurs qui se disputera également à Sierre, le 26 mai.

IIme tir cantonal valaisan. — *Sierre*, 21-29 mai. — Le comité de la Société cantonale des tireurs valaisans a pris, dans sa séance du 24 crt, une décision intéressant les tireurs valaisans que nous nous empressons de porter à leur connaissance :

Le plan de tir prévoit que les tireurs habitant le Valais, mais ne faisant pas partie de la Société cantonale des tireurs valaisans, doivent payer une finance de 3 francs au profit de la caisse cantonale (article 15). Afin de faciliter la participation au tir cantonal, cette finance a été réduite à *1 franc.*

Les tireurs du canton, membres de la Société, tirant isolément, sont exonérés de cette finance de 1 franc sur présentation d'une carte de légitimation qui doit être demandée au président de la Section à laquelle ils appartiennent. Pour les tireurs de sections cette carte de légitimation n'est pas nécessaire. *Le Comité de presse.*

Epilogue de l'affaire Evéquoz-Dellberg. — Le Tribunal cantonal a condamné en décembre 1931 M. Charles Dellberg, employé postal à Naters, pour calomnies et injures à l'adresse de M. Evéquoz, conseiller aux Etats, à payer à ce dernier une indemnité de 5000 fr.

M. Dellberg a recouru au tribunal fédéral demandant que la plainte soit rejetée ou éventuellement que l'indemnité soit réduite à un franc.

Le Tribunal fédéral a rejeté le recours et a confirmé le jugement du Tribunal cantonal.

A propos d'un accident de moto. — MM. Amédée Claivaz et L. Gillioz, à Riddes, nous prient de dire que c'est le malheureux Rémy-Vouilloz qui s'est offert à accompagner son camarade jusqu'à Riddes et qu'il n'a pas été interpellé par ce dernier. Dont acte.

Section romande de la Société romande de radiodiffusion. — (Comm.) L'assemblée générale de la Section valaisanne de la Société romande de radiodiffusion tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 1er mai, à 15 h., à l'Hôtel de la Planta, à Sion. Tous les sans-filistes valaisans sont invités à adhérer à la Section en assistant à la séance précitée.

Automobiles postales. — Dès le 1er mai la poste automobile circulera sur les tronçons Orsières-Bourg St-Pierre et Martigny-Châtelard.

Charrat. — (Comm.) Sous les auspices de la commission scolaire et avec le concours du personnel enseignant et des élèves des classes de Charrat, la Coopérative organise une représentation scénique et cinématographique qui sera donnée en soirée, le samedi 30 crt, dès 20 h. 30 ; en matinée, le dimanche 1er mai, à 14 heures.

Les recettes totales serviront à organiser une course scolaire à prix réduit et à profiter de la dernière année des réductions de taxes offertes à la jeunesse par les Chemins de fer suisses en commémoration du percement des deux tunnels du St-Gothard et du Simplon.

Au programme figurent des chants, poésies, monologues, rondes et productions de gymnastique divers, exécutés par les enfants des écoles. M. Jung, avantageusement connu par les soins qu'il apporte à la composition de ses programmes, est chargé de la présentation des films. Après avoir vu le développement du mouvement coopératif, nous assisterons à quelques voyages, puis au « Tour de France par deux enfants », interprété par deux petits artistes de sept et quatorze ans. Au même titre que « Croquette », ce beau film français séduira l'imagination des spectateurs et remportera un immense succès.

Contribuez à cette œuvre et retenez vos places.

Concert de l'« Indépendante ». — Nous avons le plaisir d'informer nos amis et toute la population en général que la fanfare municipale l'*Indépendante* donnera dimanche 1er mai prochain, à 20 h. 30, à la Salle de gymnastique, son *Concert annuel.*

Inutile de dire que sous la baguette experte de M. L. Nicolay, notre sympathique et dévoué directeur, le programme ci-dessous retiendra l'attention et charmera tous les auditeurs.

Programme : *Fier Gaulois*, pas redoublé, J. Furgeot ; *Néron*, ouverture, Staz ; *Le Petit Duc*, fantaisie, Lecocq ; *Hymne à l'Amour*, valse, F. Popy ; *Scènes champêtres*, Schepper ; *Le Parisien*, pas redoublé, Allier. *Le Comité.*

Saxon. — (Comm.) Une société féminine de gymnastique est en voie de création dans notre localité. Elle a pour nom « Floresca » et groupe déjà une vingtaine de jeunes dames et jeunes filles enthousiastes. Les leçons, dirigées par le dévoué moniteur, M. Kohli, sont suivies avec exactitude, et tout fait prévoir un développement heureux de ce groupement féminin.

Pour marquer ses débuts, cette jeune société organise *dimanche prochain 1er mai*, un bal au Casino. Elle invite cordialement tous les amateurs de bonne musique et de franche gaîté à s'y donner rendez-vous. (Voir aux annonces).

Liddes. — Hier jeudi a été enseveli à Liddes, à l'âge de 74 ans, M. Lucien Darbellay, de Champdonne, mort, des suites d'une opération, à l'hôpital de Martigny. Le défunt laisse le souvenir d'un bon citoyen et d'un excellent père de famille, fermement attaché aux idées libérales.

Nos sincères condoléances à la famille.

Viège. — C'est donc dimanche 1er mai qu'aura lieu la fête des musiques du Haut-Valais.

Plan-Conthey 8 mai 1932 !!

Fêtes du Cinquantenaire de la Fédération des Fanfares villageoises du Centre... ! ! ! ! ! ! ! ! ! !

Isérables. — Mardi la population d'Isérables a accompagné au champ du repos M. Daniel Gillioz, décédé à l'âge de 73 ans ; il était le frère du regretté Pierre Gillioz, à Martigny, et beau-frère de l'ancien député Joseph-Daniel Moret.

La veille de sa mort il avait encore vaqué à de très grands travaux agricoles. La fanfare l'*Helvétia* a accompagné le corps du défunt qui fut toute sa vie un chaud défenseur des idées libérales.

A sa famille vont toutes nos condoléances.

Un acte de cruauté. — Depuis quelque temps, la paisible population de Chamoson est inquiétée par les exploits répétés de quelques jeunes vauriens. Au cours de l'une de ces nuits précédentes, un mulet appartenant à un honorable entrepreneur de la localité disparaissait de son local et ne fut reprouvé que longtemps plus tard la queue privée de son crin, dans une écurie abandonnée, n'ayant pour toute nourriture qu'un fagot de sarments et quelques brins de roseaux La sûreté a été avisée et une enquête est en cours Espérons qu'elle ne tardera pas à mettre la main sur ces indélicats personnages et qu'une sévère leçon soit infligée à ces perturbateurs de l'ordre

Des paysans indignés.

CHRONIQUE MONTHEYSANNE

Lausanne-Sports I - Monthey I
à Monthey, dimanche 1er mai 1932

Les habitués du parc des sports montheysan auront dimanche le spectacle rare de la plus belle équipe suisse de 1re ligue en action pour un match de championnat. On a tout dit cette année de cette célèbre sélection lausannoise qui s'est jouée de ses rivaux et qui a fait également une hécatombe d'équipes de ligue nationale. Débarrassée de l'angoissant souci de vaincre à tout prix, l'équipe lausannoise ne s'applique qu'à faire du jeu. Et quand des Tandler, Kramer, Spiller, Tschirren et consorts s'avisent de confectionner du beau footbal, ils y réussissent au delà de toute expression. Quant aux locaux qu'une guigne noire a poursuivi toute la saison, le hasard veut qu'ils disposent dimanche de tous leurs titulaires, ce qui revient à dire qu'ils opposeront aux tentatives talentueuses des Lausannois un bloc solide dont les composants seront animés de la meilleure volonté. Coup d'envoi à 15 heures. Arbitrage de M. Gerber, de Berne.

* * *

Mercredi matin, vers 7 heures, on a découvert dans la cour d'un bâtiment de l'avenue de France, un nouveau-né complètement nu.

Les recherches dirigées par MM. Collombin, agent de sûreté, et Cretton, caporal de gendarmerie, ont permis de retrouver la mère, une jeune fille de 18 ans, qui a eu le courage de se rendre à son travail comme d'habitude après s'être débarrassée de son enfant. Elle a été arrêtée et conduite à l'Infirmerie avec son enfant qui a pu être sauvé.

Que fera-t-on contre le père ?

CHRONIQUE SÉDUNOISE

Une troublante découverte

Mercredi après-midi, on a découvert aux abords du lac de Corbassière, près de Sion, le cadavre d'un nouveau-né. Comme la tête et les épaules sont carbonisées, on croit que l'enfant a été tenu par les pieds sur un brasier et qu'on l'a brûlé pour s'en débarrasser. Un médecin a procédé à l'autopsie et la police enquête au sujet de cette troublante découverte.

Ligue antituberculeuse
et œuvre sédunoise d'assistance aux enfants nécessiteux et maladifs

Les membres sont convoqués à l'assemblée générale, qui aura lieu samedi 30 crt, à 18 heures, à la salle du Conseil bourgeoisial de Sion, avec l'ordre du jour suivant : 1) Rapport de gestion et financier ; 2) Rapport des vérificateurs des comptes ; 3) Projet de fusion et révision des statuts ; 4) Propositions individuelles et divers. *Le Comité.*

Chronique sierroise

Résolution

Le Club des pêcheurs à la mouche, de Sierre, réuni en assemblée générale, le 24 avril 1932, prenant acte de la suppression de l'affermage des canaux en général et de celui de Réchy-Granges en particulier, décide de se constituer en association amicale, de partager le « Fonds de repeuplement » s'élevant à 1500 fr. entre ses membres et d'attendre des temps meilleurs.

MARTIGNY

Concert de l'Harmonie

Voici le programme qui sera exécuté dimanche 1er mai, à 16 h. 30, sur la Place Centrale, par l'Harmonie:

1. *Semper Fidelis*, J. R. Sousa ;
2. *Coriolan*, Beethoven ;
3. *Boléro*, soli pour clarinettes, Bleman ;
4. *Etienne Marcel*, ballet, Saint-Saëns ;
5. *Mutualistes*, pas redoublé.

Ce soir, vendredi, répétition générale.

Nécrologie

Aujourd'hui a été enseveli à Martigny, à l'âge de 65 ans, M. Pierre Sacchi, fidèle ouvrier de la Rizerie du Simplon, à la gare, depuis la création de cette usine en 1905, soit pendant 27 ans.

ATHALIE

Théâtre de Sion

Mardi 3 et vendredi 6 mai, à 20 h. 30, jeudi (Ascension) 5 et dimanche 8 mai, à 15 h.
Billets à fr. 3.30 et 2.20, Galeries fr. 1.60
LOCATION chez Nestor, rue de Lausanne, tél. 550

Le « Masque » accueille les amateurs de théâtre de la terre romande

Le « Masque » et ses dévoués collaborateurs du comité d'organisation ont été sur les dents cette semaine. Les inscriptions parvenues jusqu'à ce jour sont nombreuses et font espérer que le XIe congrès sera brillant. Aujourd'hui vendredi, plus de 100 congressistes se sont inscrits et il manque à l'appel une douzaine de sociétés.

Voici le programme général : *Samedi :* Dès les 14 h., au bar du Casino (tél. No 154), ouverture de la Permanence, réception des congressistes, collation, offerte par la Municipalité de Martigny-Ville et la Société de développement, et distribution des cartes.

17 h., séance du comité romand.

20 h. 30 précises, soirée théâtrale publique au Casino Etoile. Dès les 24 h., chez Kluser, bal en l'honneur des congressistes *(une tenue correcte est exigée).*

Dimanche : à 10 h., assemblée générale du XIe congrès à la Grande Salle de l'Hôtel de Ville.

12 h., apéritif d'honneur devant le café de la Place, offert par la Distillerie Valaisanne, à Sion.

12 h. 30, banquet officiel sous la présidence d'honneur de M. le président du gouvernement valaisan, M. Pitteloud, et de MM. Crittin, conseiller national, Coquoz, sous-préfet, Morand, président, Rvd prieur Cornut, Desfayes, juge cantonal, Couchepin et Chappot, présidents, Claude Roland et Henssler, présidents des fédérations internationale et romande de théâtre amateur.

16 h. 30, concert sur la Place Centrale par l'Harmonie municipale de Martigny-Ville.

18 h., visite des Caves Orsat et clôture de la fête.

Le spectacle commencera à 20 h. 30 précises. Les amis du théâtre qui aimeraient participer au banquet le dimanche seront les bienvenus. Ils trouveront les cartes nécessaires auprès de M. Adrien Darbellay, président du comité d'organisation.

Le Club littéraire de la Société des Commerçants de Chaux-de-Fonds sera reçu à la gare de Martigny par les commerçants de Martigny.

Tramway à la sortie. Trains de nuit.

Recommandation aux commerçants : Les commerçants sont invités à laisser ouverte la devanture de leurs vitrines, dimanche, à l'occasion du congrès. Il importe en effet que nos visiteurs gardent de Martigny un souvenir agréable et pour cela il est indispensable que notre ville apparaisse gaie.

Football.

Dimanche 1er mai, à 14 h. 30, grand match de football Martigny-vétérans-Montreux-vétérans.

A Sierre, Martigny I - Sierre I, ch. valaisan.

Course à Genève

Le 6 mai 1932, organisée par la Société des arts et métiers de Martigny, en autocars de Martigny-Excursions S. A.. Conditions : Prix de la course 13 fr., car et dîner, pour les non-sociétaires. — Les apprentis et les sociétaires paient 6 fr. 50. Les non-sociétaires peuvent s'inscrire avant le 3 mai à Martigny-Bourg chez M. Gard, à Martigny-Ville, à la Fiduciaire.

Si le nombre d'adhésion n'atteint pas 36, la course n'aura pas lieu ; par contre, le programme détaillé sera publié mardi.

Pharmacie de service

Pharmacie de service du 30 avril au 4 mai : *Pharmacie Closuit, avenue de la Gare.*

Etoile-Sonore

La Tragédie de la Mine. — On va voir un film de Pabst comme on se rend à l'exposition de peinture d'un maître célèbre. Depuis *La rue sans joie,* le génie de Pabst n'avait jamais conçu quelque chose d'aussi intégralement beau et d'aussi profondément émouvant. Sa dernière œuvre, d'une conception cinématographique sensationnelle, nous donne la mesure de tout ce qu'on peut attendre de lui.

La tragédie de la Mine est le film le plus extraordinaire de l'heure présente. On l'a appelé le film de la réconciliation franco-allemande et à Paris il a provoqué, non seulement l'admiration générale, mais encore les manifestations les plus diverses d'un public passionné.

Il faut bien souligner qu'il ne s'agit pas d'un film de guerre ; les soldats, les canons, les mitrailleuses en sont exclus. Il s'agit d'un film humanitaire.

SUISSE

La journée des mères

La journée des mères sera célébrée, comme nous l'avons annoncé déjà, le 2me dimanche du mois prochain, soit le 8 mai. Consacré aux mamans, chacun, petits et grands, voudra ce jour-là leur témoigner ses sentiments affectueux et reconnaissants. En Suisse romande, le mouvement a rapidement pris une réjouissante extension, et dans quelques villes, notamment à Genève et à Lausanne, des personnalités en vue ont tenu à patronner cette louable initiative. Il convient en effet que cette tradition, glorifiée dans plusieurs pays du globe, soit chaleureusement appuyée également chez nous, où le respect filial, fort heureusement, est en honneur.

Avant le tir fédéral de 1934

Le comité d'organisation s'est réuni sous la présidence de M. Bernard de Weck. D'importantes décisions ont été prises. On a envisagé, vu la crise actuelle, de renvoyer le tir fédéral à 1935. Après un échange de considérations très approfondies, la date primitivement fixée, juillet 1934, a été maintenue par le vote final.

Brevet de capacité pour cafetiers

Le Conseil d'Etat d'Uri a introduit un brevet de capacité pour cafetiers. Les personnes qui voudront acquérir une patente devront subir un examen. Le jury sera formé de deux conseillers d'Etat et d'un membre de la Société cantonale des cafetiers.

Double voie Berne-Fribourg

Les CFF ont l'intention de commencer prochainement la construction de la double voie sur le parcours Berne-Schmitten-Fribourg. La fête fédérale de tir aura lieu à Fribourg en 1934 et, à cette occasion, de nombreux trains spéciaux sont nécessaires. Le service sur une voie ne pourrait être effectué qu'avec de grandes difficultés.

Le coût de la construction de la double voie Schmitten-Fribourg sera d'environ quatre millions de francs.

Progression en Suisse de la cuisine électrique en grand

L'année 1931 a amené une forte avance de l'installation de grandes cuisines électriques en Suisse. On a enregistré en effet 197 installations nouvelles, contre 120 seulement en 1930. 100 cuisines électriques en grand servirent à équiper des hôtels et restaurants, 55 des établissements, 18 des hôpitaux et sanatoria, 24 enfin des services industriels. Citons parmi les grandes cuisines équipées électriquement en 1931 : Hôtel Glacier et Rhône, à Gletsch, Grande Cave à Berne, Restaurant végétarien à Zurich, Hôtel du Cygne à Rheinfelden, Hôpital de district haut-valaisan à Brigue, etc., etc. Ces installations ont toutes une puissance raccordée de plus de 100 kilowatts. Beaucoup de cuisines en grand ont été installées dans les localités desservies par une distribution de gaz.

On possède également de nombreuses données sur la consommation de courant de ces cuisines. Dans les établissements de première classe, elle dépasse rarement 2 kwh par personne et par jour pour l'alimentation complète. C'est ainsi que la consommation atteint 1,24 kwh par personne et par jour au Lyceum Alpinum de Zooz, 1,07 à l'institut de garçons « Montana » au Zugerberg. Dans les hôpitaux et asiles la consommation oscille entre 0,7 et 1 kwh, par exemple 0,9 à l'hôpital cantonal d'Aarau, 0,67 au sanatorium zurichois Davos-Clavadel, 0,92 à l'hôpital cantonal de Bâle-Campagne à Liestal, etc. La production d'eau chaude n'est pas comprise dans ces chiffres.

Nouvelles industries suisses

Il est un élément de la lutte entreprise en Suisse contre la crise et le chômage qu'il ne faut pas oublier, et c'est celui apporté par ceux de nos compatriotes qui, grâce à un excellent esprit d'initiative, cherchent à créer de nouvelles activités offrant des possibilités de travail appréciables. Bien souvent en effet les produits livrés par les entreprises nouvelles comportent des avantages très sérieux, du fait même qu'ils ont été conçus et fabriqués en tenant compte de la situation économique actuelle ; d'où leur qualité, qui soutient généralement la comparaison avec tous les produits similaires d'importation, et leur prix, calculé de telle sorte qu'ils triomphent de ceux de la concurrence. Or, loin de conquérir petit à petit le marché intérieur, cette production nouvelle, qui fait honneur à l'industrie suisse et témoigne de sa vitalité, trouve plus vite des débouchés extérieurs, malheureusement bien modestes, que la faveur des acheteurs suisses. Par exemple, une société pour produits chimiques et colorants s'est constituée il y a quelques mois à Vevey et a entrepris la fabrication des encres de Chine, couleurs pour affiches, étoffes et cuirs, couleurs-relief, colles, etc. Ses produits sont meilleur marché que ceux de la concurrence étrangère et, comme d'ailleurs ceux des autres fabriques suisses de la branche, sont de qualité égale sinon supérieure ; ils devraient, semble-t-il, s'imposer sur le marché suisse, alors que, s'ils y gagnent sans cesse de nouveaux clients, ils sont pourtant encore mieux appréciés à l'étranger que dans leur propre pays. C'est là un phénomène fréquent dans l'économie suisse, contre lequel il est nécessaire de lutter pour sauvegarder des entreprises jeunes et actives dont la création est due à un esprit d'initiative qui est le seul remède à un certain défaitisme économique. D'autres exemples que celui cité pourraient être choisis dans les régions horlogères de la Suisse où bien des fabricants, durement frappés, font preuve d'une méritoire énergie. Ce sont ces efforts généreux de compatriotes avisés et optimistes qui méritent avant tout d'être soutenus. Il faut assurer la continuation du travail dans ces nouvelles entreprises en s'y intéressant le plus possible et en achetant leurs produits qui, trop souvent, ne peuvent bénéficier d'aucune publicité à grands frais. L'Association suisse de propagande pour l'entr'aide économique nationale (Semaine Suisse), à Soleure, est prête à recevoir et à transmettre tous renseignements qui lui parviennent ou qui lui seront donnés à ce sujet.

Le jugement dans l'affaire du « Droit du Peuple »

Le Tribunal criminel de Lausanne a rendu son jugement dans la poursuite pénale dirigée contre MM. Nicole et von der Aa : le premier est libéré, le second condamné à 50 fr. d'amende et 300 francs d'indemnité à la famille R.

Il est à noter que le jury a admis que les articles de M. Nicole renfermaient à l'égard des membres du Conseil d'administration de « Sonor » l'imputation de faits pouvant porter atteinte à leur honneur ou à leur considération, mais que le leader socialiste ne devait pas être puni !!

Vins blancs du pays
Vins rouges de table
de toutes provenances
livrés en fûts dès 50 litres.
Demandez prix et échantillons à la
Distillerie Valaisanne S. A., Sion

Montreux
Restaurant et Café de l'Hôtel Suisse
Menus soignés à fr. 3.50 et 4.50, Salles pour banquets.
Rendez-vous préféré des Valaisans.
P. GIROUD, dir.

Favorisez les commerçants et annonceurs qui soutiennent votre journal par la publicité.

Nouvelles du jour

Après avoir volé cent mille francs il se fait arrêter

Un employé de banque qui était depuis de longues années au service d'un établissement financier bâlois s'est présenté mercredi à la police en déclarant s'être rendu coupable de détournements portant en tout sur une somme de cent mille francs. Une enquête immédiatement ordonnée a permis d'établir l'exactitude de ces déclarations. L'employé infidèle a été écroué.

* * *

Les dollars de Lindberg sont-ils en Suisse ?

Sur ordre des autorités judiciaires, la police cantonale neuchâteloise est chargée d'entreprendre des démarches pour savoir si des dollars, concernant l'affaire Lindbergh, ont été changés dans ledit canton.

On sait que le colonel a versé la rançon de 50,000 dollars mais que les bandits n'ont pas restitué l'enfant. Comme le No des billets a été relevé, il est relativement aisé de les retrouver.

Des indices certains démontrent qu'une partie de cette somme a été changée à Paris et en Suisse. C'est pour cette raison que de pressantes démarches sont faites ici, afin de retrouver la trace ou des indications sur les personnes qui étaient en possession de ces dollars.

* * *

Il tue sa mère, sa femme et 4 enfants

Un maître boulanger de 32 ans, M. Wild, de Tirschenbreuth (Haute-Franconie), a attaqué jeudi sa vieille mère, âgée de 67 ans et lui a brisé le crâne, puis se rendant dans la chambre à coucher où dormaient sa femme et ses quatre enfants, il les a frappés à coups de hache. Il s'est ensuite rendu près d'une mare pour s'y noyer, mais il n'y est pas parvenu parce qu'il n'y avait pas assez d'eau. Deux des enfants sont déjà morts, les deux autres et leur mère sont dans un état désespéré. M. Wild, qui a dû être pris d'une crise de démence, a été interné dans un asile.

* * *

Enfin un accord sino-japonais

Le Comité des 19, qui s'occupe du conflit sino-japonais, s'est réuni jeudi après-midi, sous la présidence de M. Paul Hymans.

Celui-ci a informé les membres du Comité qu'il avait reçu l'après-midi même un télégramme l'informant, au nom des 4 puissances, qu'un accord était réalisé sur tous les points essentiels de l'accord d'armistice et en particulier sur celui qui avait causé la suspension des négociations et qu'il ne reste plus à mettre au point que de petits détails rédactionnels. On sait que les trois points principaux de l'accord d'armistice pour la région de Changhaï sont les suivants :

1. Cessation définitive des hostilités entre Chinois et Japonais.

2. Les troupes chinoises resteront sur leurs positions à une distance d'au moins 20 km. de Changhaï.

3. Les troupes japonaises se retireront à bref délai dans la concession internationale.

Par sa résolution, le Comité des 19 prend acte de l'accord intervenu à Changhaï mais sans se prononcer sur les termes mêmes de l'accord d'armistice. L'assemblée extraordinaire de la S. d. N. se réunira en séance publique samedi matin pour donner son approbation à la résolution.

LES SPORTS

La rencontre Valais-Savoie

La rencontre traditionnelle Savoie-Valais est conclue pour le jeudi 5 mai. Le Comité cantonal de football en poursuit activement l'organisation, afin de réserver à nos amis de la Savoie une digne réception. Le match se jouera au Parc des Sports de Martigny et tout laisse penser, devant l'intérêt que suscite cette manifestation, qu'elle obtiendra un plein succès.

On n'a pas oublié, dans le monde sportif valaisan, l'effort magnifique fourni par nos représentants, l'année dernière, à Thonon et qui se termina par l'honorable résultat, 3 à 3. L'exploit est d'autant plus méritoire qu'il fut réalisé en face d'une formation qui ne présentait pas un seul point faible.

D'ailleurs, les comptes rendus de presse de l'époque sont unanimes pour déclarer que la partie fut de toute beauté et que le score nul traduisait parfaitement l'équilibre des valeurs. Si, en cette occasion, les Savoyards pratiquèrent un jeu plus rapide, les nôtres manifestèrent une résistance physique plus grande et opposèrent un jeu plus obstiné.

C'est dire que les deux sélections, Savoie - Valais, ont leurs vertus propres puisqu'elles ont traité d'égal à égal avec des moyens différents. Aussi, le fait qu'elles vont s'affronter à nouveau constitue-t-il un événement capital du football valaisan.

Sur les 3 matches que nous avons joués jusqu'ici contre la Savoie, nous n'en avons pas gagné un seul. Nous avons perdu le premier par 1 à 4, le deuxième par 1 à 3, quant au troisième, nous l'avons dit, il se termina sans résultat. On conçoit, dès lors, que nos adversaires qui tiennent à conserver cette virginité particulière et qui, d'autre part, savent que notre team représentatif est bien armé pour défendre ses chances, ne négligeront à coup sûr rien afin de nous déléguer un « onze » formé avec des valeurs de premier plan.

De là, l'intérêt particulier de cette partie au cours de laquelle nos sélectionnés feront l'impossible pour améliorer le palmarès de nos rencontres avec la Savoie et justifier la confiance que leur témoigne l'opinion sportive valaisanne.

Pour le Comité de presse : Ch. A.

Savoie : Pachon (C. S. Thonon) ; Fontanel (C.S.T.) ; Mogenet (U.S.A.) ; Besson (Evian), Cougnin (U.S.A.), Batailleur (U.S.A.) ; Guévin (Annecy), Berthet (C.S. T.), Pattaroni, Duchênes et Georges (U.S.A.).

Valais : de Kalbermatten (Sion) ; Rouiller (Martigny), Pointet (Sion) ; Viguet (Sierre), Wenger (Sion), Troillet (Martigny) ; Faisant (Martigny), Pottier (Monthey), Gerber (Sion), Göltz (Sierre), Guido (Monthey).

Madame Veuve Victoire TRAVELLETTI et ses enfants, à Vex, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont exprimé tant de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

Madame Veuve SACCHI et famille, très touchées des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Prenez **ce soir** *avant le repas*
un GRAIN DE VALS
laxatif dépuratif parfait.

Cinéma „Etoile Sonore", Martigny
Vendredi et dimanche
La Tragédie de la Mine
La grande catastrophe de Courrières, en 1906, qui fit 1400 victimes, donna l'idée de réaliser ce film grandiose

SOINS DES PIEDS
La pédicure spécialiste, Mme ZAHND-GUAY de Montreux recevra :
Sierre, Hôtel Terminus, lundi 2 mai.
Sion, Hôtel du Cerf, mercredi 4 mai.
Martigny, Hôtel Kluser, samedi 7 mai, dès 13 heures.

Martigny
Casino Etoile
Mercredi 4 mai, dès 15 h. 30
OUVERTURE DES COMPTOIRS
Jeudi 5 mai, dès 11 h.
Vente de Charité
au profit de la
Restauration de l'Eglise paroissiale

Vive le Théâtre Amateur
Samedi soir, au Casino, Martigny
Le Klephte
L'Enervée
Poil de Carotte
Comédies en 1 acte, et
WERTHER
à l'occasion du XIme Congrès de la F. S. R. S. T. A.

Imprimerie Nouvelle, Martigny

Grande boucherie
Fs ROUPH, Genève
Rue de Carouge, 36 bis
Bouilli fr. **1.80** le kg.
Rôti fr. **2.20** „
Graisse rognon 1.-- „
Mouton fr. **2.--** „
CONTRE REMBOURSEMENT
TÉLÉPHONE 42.059

Lard fumé 1re qual.
la livre fr. 1.25
Bœuf à bouillir
la livre fr. 1.--
Envoi contre remboursement
Franco à partir de 5 kg.
Boucherie des Noirettes
1, rue des Caroubiers, **Genève**

Pentecôte 1932, 2 jours à Paris
p. train spécial au départ de Genève
Prix du billet (aller et retour) :
2me classe Fr. s. **31.—**
3me classe Fr. s. **21.—**
Prix tout compris (train, hôtel, visite de Paris et de Versailles)
2me classe Fr. s. **73.—**
3me classe Fr. s. **56.—**
Pour renseignements et inscriptions s'adresser à l'Imprimerie **Montfort, Martigny**

Jeune FILLE
(28-35 ans) sachant cuire et connaissant les travaux d'un ménage soigné **est demandée.** Bons certificats exigés.
Offres sous chiffre JH 304 Si aux Annonces-Suisses, Sion.

Menuiserie
à remettre de suite dans de bonnes conditions. S'adresser sous P 2603 S Publicitas, Sion.

Occasion
A vendre les anciens **vitrages** du magasin Balma.
S'adresser sous 8361 à Orell Fussli-Annonces, Martigny, qui renseignera.

Accordages de pianos
Charles Broye, accordeur de pianos (aveugle) sera de passage à Martigny, St-Maurice, Monthey, Sion, Sierre et le Valais pour sa tournée habituelle. Prix de l'accordage **fr. 8.—.**
S'inscrire au bureau du journal.

IMPRIMERIE NOUVELLE MARTIGNY ***Teleph. 119***

Parc des Sports, MONTHEY

Dimanche 1er mai, à 15 h.

Lausanne Sports I - Monthey I

CASINO de SAXON

DIMANCHE 1er MAI

Grand BAL

organisé par la

SOCIÉTÉ FÉMININE de GYMNASTIQUE

„FLORESCA" de SAXON

ORCHESTRE „KITTEL" (4 musiciens)

Cantine soignée

Charrat - Halle de Gymnastique

Samedi 30 avril, à 20 h. 30 — Dimanche 1er mai, à 14 h.

Représentation des Ecoles

SAYNÈTES, CHANTS, POÉSIES, RONDES, et

Le Tour de France par deux enfants

film en 10 parties

INVITATION CORDIALE A TOUS

BORGEAUD

Ameublement

MONTHEY

TÉLÉPHONE 14

Echalas

pr pépinières, 2 m. 10 de long, à **fr. 120.-- le mille.**

Perches d'échafaudages 10 à 15 m. de long, à **45 ct. le m.**

Scierie V. Meunier, Martigny-Bourg

Banque Tissières Fils & Cie, Martigny

FAIT :

Prêts hypothécaires

ET SOUS TOUTES FORMES

AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

Vélos *Motos*

REVISIONS — RÉPARATIONS SOIGNÉES

Choix de VÉLOS de 1res marques

Prix et conditions avantageux. Catal. à disposition

Se recommande : **Clovis Meynet, Monthey**

SERVICE TAXI **Tél. 91**

Salsepareille

Modélia

l'elixir végétal de goût délicieux, apprécié depuis de nombreuses années

purifie le sang

5 Fr. et 9 Fr. dans les pharmacies

Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin Rue du Mont-blanc 9, Genève

---

L'Assurance Familiale

créée par

LA GENEVOISE fondée en 1872.

est la plus moderne et la moins cher

Agence générale : **Marcel Chollet, Martigny-Ville**

1806

Des sornettes, nous ne voulons pas vous en conter, Madame. Vous savez d'ailleurs que la chicorée DV, la plus ancienne marque du pays, est vraiment bonne. De patientes recherches, des expériences pratiques d'une centaine d'années en ont fait un produit irréprochable, d'une qualité, torréfaction et mouture qui ne varient jamais. — Grâce à la chicorée DV, votre café aura toujours la saveur, le corsé et l'arome que vous aimez tant. — Mais veillez bien à la marque DV, sinon vous pourriez recevoir une contrefaçon.

Gendarmes

20 paires Fr. 5.-

Schüblig et cervelas la paire, 30 ct. Saucisses au cumin, la p. 20 ct., Salametti la p., 50 ct., Salami et saucisses de garde le kg. Fr. 4.—, Mortadelle et saucisses de campagne, le kg., Fr. 2.80, ——— Morceaux séchés à l'air, à manger cru, le kg., 3.—, Côtes plates fumées, ainsi que lard, le kg., Fr. 1.80. Graisse, le kg. fr. 1.20. — Envois contre remboursement. — *Boucherie Chevaline M. GRUNDER, Metzgergasse 24, Berne.* — Par colis de 5 kg., demi-port payé.

Lait Guigoz pour estomacs délicats

LAIT GUIGOZ S.A. YUADENS (GRUYERE)

GRAINES fourragères

sélectionnées de premier choix. **Spécialité : Mélanges** pr établissement de prairies permanentes de **longue** durée et de **fort** rendement. Longue expérience. Demandez prix courant

Adolphe REY

Sierre

Baisse de prix

Tondeuses Famille dep. fr. *3.75* 3 coupes fr. *4.50*, à nuque pour dames dep. fr. *4.75*, pr bétail fr. *4.90*. Rasoirs évidés fr. *2.90, 4.50*. Cuir à rasoir fr. *1.50*. Gillette fr. *1.20*. Lames *15* ct. Couteaux de table *45* ct, inoxydables *70* ct, de poche, *50* ct. Ciseaux p. dames *85* ct.

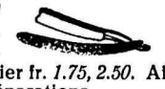

Sécateurs acier fr. *1.75, 2.50*. Aiguisage et réparations.

Catalogue 1932 gratis

Ernest ISCHY, Fabricant **Payerne** (56)

Banque Populaire de Martigny S.A.

Dépôts à terme et à vue

CARNETS d'épargne

Toutes opérations de banque.

LA RENOMMÉE DES

ENGRAIS DE MARTIGNY

a été acquise par leurs qualités de 1er ordre et leur livraison impeccable

Fabrication du pays, contrôlées par les Etablissements fédéraux de Chimie agricole

Agents de vente exclusifs en Valais :

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, Sion

ÉCHALAS

A VENDRE beaux échalas mélèze rouge

Parc Avicole, Sion

Mastic Baertschi

pour greffer à froid

la meilleure marque

en vente partout

A vendre des

Ruches neuves

très bien peuplées, du système D. D. T. S'adresser à U. Roduit, apiculteur, Saxon

---

AUTO

marque *Overland* 12 HP, 4 pl. roues de rechange, chaînes, moteur revisé à neuf,

à échanger

CONTRE MARCHANDISES (produits agricoles, bétail, etc.), ou à vendre fr. 950.—. Occasion exception. Offres sous „AUTO", Hôtel Pélerin Palace, Mt-Pélerin sur Vevey.

Poussines

J'ai l'honneur d'aviser mon honorable clientèle que dès maintenant et durant toute la bonne saison j'aurai des belles poulettes et pondeuses de race croisée italienne ; les meilleures pour la ponte ; aux plus bas prix du jour. *Expéditions soignées.*

Augustin PERRON

MARTIGNY-GARE

CHAUFFEUR

expérimenté cherche emploi. - Disponible de suite. Demander l'adr. sous 8348, à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Chambre meublée

à louer

S'adresser à Anatole Tornay, Martigny-Ville

Appartement

à louer, 3 pièces, bains et cuisine électrique, balcon, bâtiment neuf, près de la gare, Fr. 65.— par mois. — S'adr. à M. Naoux, Martigny

---

COIFFEUSE

Zitha Guex, Rue des Acacias, avise le public de **Martigny** et environs qu'elle ouvrira le 15 mai un salon de coiffure au **1er étage de la maison Pagliotti, Rue du Rhône.** En attendant, elle se rend à domicile aux mêmes prix. Coupes pour dames et petits garçons, ondulation, mise en plis, teinture et manucure. **Prix modérés.** **Tél. 2.33.**

A LOUER

Chambre meublée

indépendante chez Louis Rard, Rue du Collège, Martigny.

A louer petit

Appartement

meublé ou non. — Demander l'adresse sous 8339, à Orell Fussli-Annonces, Martigny

---

Intéressant

Notre livre pour fiancés et mariés, envoyé contre **30** ct. en timbre-poste, pr frais.

Case Dara 430 Rive, Genève

Mortadella

Saucisses au cumin, la paire	fr.	0.20
Cervelas, saucisses d'Emmenthal et gendarmes, la paire	fr.	0.30
Salametti	»	0.50
Gros Schüblig St-Gall	»	1.—
Saucisses de garde à manger crue, la pièce	fr.	0.90
Mortadella genre tessinois, le kg.	fr.	2.80
Salami	»	4.—
Viande séchée à l'air	»	3,50
Côtes plates grasses fumées	»	1.80
Graisse de cheval 1re qual., crue	»	1.30

Envois contre remboursement
Commandes importantes franco

B. Bianchi Boucherie Chevaline **Ostermundigen** près Berne

Semenceaux de

Pommes de terre

Early roses
Couronne impériale
Entremont
Industrie jaunes

En vente au

Parc Avicole, Sion

IMPRESSIONS SOIGNÉES

IMPRIMERIE NOUVELLE MARTIGNY Téléph. 119

Bagnes

Jeudi 5 mai (ASCENSION)

Grand **CORTÈGE** et **CONCERT**

Festival *des* ***Fanfares*** *libérales - radicales de l'Entremont*

Martigny-Croix Dimanche 1er mai

GRANDE

Kermesse

organisée par la

Jeunesse radicale l'Avenir de Martigny-Combe

Tombola. Match aux quilles. Bon orchestre. Cantine soignée.

Pour être bien meublé

adressez-vous à

WIDMANN Frères à SION

Fabrique et magasins de meubles seulement au sommet du Grd-Pont

---

Vins rouges français

Belles qualités courantes et supérieures à partir de 75 ct. le litre, par fûts de toute contenance, franco gare destinataire plaine. Offre détaillée sur demande

Ch. Henry, vins, **Aigle,** tél. 78

Autocar

Le Garage Goegel

à St-Maurice

avise les groupes et sociétés qu'à partir du 1er mai, il aura à leur disposition un **AUTOCAR Pullmann**

6 cylindres, 20 places, décapotable, avec glaces incassables, dernier confort. Demandez les prix. Téléph. 66

Scierie et Bois Ouvrés S. A., Bex

Sapin, charpente et menuiserie
Mélèze, pin de Pologne et Douglas
CAISSES en tous genres

Construction de CHALETS

et charpentes

FABRIQUE de caisses

H. Schmid

La Souste-Loèche

Tél. 75

Registres et Classeurs

en tous genres

AU

Magasin de l'Imprimerie Nouvelle à Martigny

A. MONTFORT **Avenue de la Gare**

G. & A. Widmann

Place du Midi **SION** Rue du Midi

Téléphone 93

Grands magasins de vente

Meubles, Rideaux, Linoléums, Literie, Canapés, Voitures d'enfants.

Foin ***Paille***

Pommes de terre sélectionnées pr semenceaux

Précoces et tardives

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, Sion

Tél. 13 Maison contrôlée **Tél. 13**

Société suisse pour l'Assurance du Mobilier

fondée sur la mutualité, en 1826

Assurance des bâtiments et de leur contenu contre

L'incendie, les coups de foudre les explosions

le chômage et les pertes de loyer résultant de ces événements

Assurance contre le vol avec effraction

(Mobilier de ménage, marchandises, collections, objets d'art, bijoux, contenu des coffres-forts)

Bris des glaces et dégâts des eaux

Pour conclusions de contrats et renseignements gratuits

S'adresser : **ALFRED MOTTIER,** Avenue de la gare **SION**

Agences locales dans toutes les localités importantes

Participation des assurés aux excédents d'exercice